

appel à candidatures laboratoire des territoires

résidence d'architecture 2023 | réemploi



Réemploi de radiateurs en fonte au Wip à Colombelles - photo : Cyrus Cornut

Dans le cadre de son Laboratoire des territoires, Territoires pionniers expérimente avec des architectes, urbanistes, paysagistes, designers... accueilli-es en résidence, des démarches collectives et créatives associant habitant-es, acteurs et actrices locaux et élu-es de communes rurales, périurbaines, ou de quartiers urbains.

Ces espaces de réflexion et d'expérimentation que propose le Laboratoire des territoires donnent aujourd'hui l'opportunité de repenser ensemble nos liens aux milieux que nous habitons et d'expérimenter l'architecture du monde qui vient.

Tout en suscitant les rencontres et les échanges entre actrices et acteurs locaux, habitantes et habitants dans une approche ouverte, il s'agit pour les résident-es de révéler la culture propre à cet endroit, socle à l'imagination de réponses locales aux effets du dérèglement climatique et à la création de nouvelles manières de vivre dans ces lieux en particulier.

Cette résidence thématique dédiée au réemploi dans le bâtiment vise à accompagner avec un volet culturel l'avènement de cette filière émergente et des pratiques constructives qu'elle implique.



Laboratoire des territoires | octobre 2021
Atelier bauge avec Chloé Gautrais, Rose Hewins et Maud Corcoral à Saint-Sauveur-Villages (Manche)

Chantiers communs | mars 2023 - Visite du Pôle ESS du Pays de Falaise (Calvados)
crédit : Alban Van Wassenhove

Laboratoire des territoires | octobre 2022
« Au nom de la Rouvre ! » avec Camille De Gaulmyn et Boris Fillon à la Roche d'Oêtre (Orne)



Territoires pionniers maison de l'architecture Normandie

Territoires pionniers est une structure culturelle régionale de médiation architecturale et urbaine basée à Caen et membre du Réseau des maisons de l'architecture. Territoires pionniers mène des projets de terrain durables et singuliers : ateliers, résidences, rencontres et événements publics. Elle participe activement à la transformation écologique et sociale du territoire en ouvrant des espaces d'échange et d'expérimentation associant habitants, professionnels, élus et acteurs locaux.

Face aux enjeux contemporains, Territoires pionniers est convaincu que la connaissance et la compréhension de nos lieux de vie, de leurs richesses et de leur diversité, constituent un socle commun sur lequel construire ensemble des projets singuliers et durables de territoire. Cette culture partagée devient alors un formidable levier indispensable à la mise en œuvre de solutions collectives et créatives dans les milieux où nous habitons. C'est dans cet esprit que Territoires pionniers a lancé Chantiers communs en mars 2019.

Territoires pionniers accueille également dès 2010 des architectes en résidence, en vue d'accompagner les habitantes et habitants à se réapproprier leurs lieux de vie et à les activer collectivement. En 2021, pour fêter les 10 ans de sa Laboratoire des territoires, Territoires pionniers a publié un recueil de témoignages et retours critiques, « **Révéler, cultiver, réhabiliter. Retour sur une décennie d'architectes en résidence** ».

contact

Territoires pionniers | Maison de l'architecture - Normandie
22 place Jean Letellier
Les Quatrans
14000 Caen
02 31 24 06 81
contact@territoirespionniers.fr
territoirespionniers.fr

Nina Normand, chargée de coordination
Elisabeth Taudière, directrice, architecte

le laboratoire des territoires

résidences d'architecture



Laboratoire des territoires | juin 2019 - Construction d'une plateforme en réemploi avec Benoit Ramos et Pierre Bouvier à Vire (Calvados)

le rôle de Territoires pionniers

Territoires pionniers | Maison de l'architecture - Normandie porte la résidence dont elle assure le pilotage et la coordination générale.

Elle accueille et accompagne les résidents, apportant son expertise et son savoir-faire tout au long du projet, de l'appel à candidature jusqu'à la restitution.

Elle veille à la mise en oeuvre du projet dans les meilleures conditions, à la cohérence et à la qualité de la démarche, et des productions des résidents accueillis.

Elle mobilise son réseau de partenaires et l'associe à la démarche.

Enfin elle assure la valorisation régionale et nationale de la résidence, notamment via le Réseau des maisons de l'architecture.

des résidences pour imaginer et expérimenter ensemble de nouvelles manières d'habiter

A l'initiative du Ministère de la culture, Territoires pionniers accueille des architectes en résidence en Normandie depuis 2010. Aujourd'hui reconnu sur le plan national, ce projet culturel est étendu au territoire national en 2017 porté par le Réseau des maisons de l'architecture, et depuis, se développe sous diverses formes portés par des acteurs variés.

Au sein du Laboratoire des territoires, Territoires pionniers crée les conditions d'une rencontre entre un.e architecte ou jeune diplômé.e en architecture, accompagné.e d'un.e ou plusieurs autres professionnel.les, et des populations, sur un territoire et dans un contexte donnés.

Pendant six semaines réparties sur plusieurs mois, les résident.es habitent sur place, et travaillent en immersion dans un territoire, bourg rural, quartier périurbain ou urbain.

La résidence ouvre un espace d'échange, de partage et d'expérimentation collective où les habitant.es se retrouvent, reconsidèrent ensemble leurs milieux de vie et, en réponse aux enjeux d'aujourd'hui, imaginent et repensent leurs manières de les habiter.

La démarche menée permet de susciter la curiosité et le débat sur les usages, les modes de vie, ainsi que sur la production architecturale dans les milieux explorés.

Avec l'appui de Territoires pionniers qui mobilise son propre réseau autour du projet, les résident.es associent à la démarche l'ensemble des habitants, petits et grands. Il s'agit de créer des liens et de susciter des interactions.

Durant leur résidence, les professionnel.les accueilli.es rendent visible ce qui est là et qui constitue la culture propre à ce territoire, à révéler des potentiels, des opportunités. Il ne s'agit pas de concevoir un projet, mais plutôt de produire une pensée, un récit avec et pour celles et ceux qui vivent ici.

A l'issue de la résidence, la démarche est partagée lors d'une restitution organisée autour de supports et productions diverses. Ce moment convivial de valorisation donne l'occasion d'expérimenter collectivement dans certains espaces à fort potentiel.

Afin de permettre à tous de suivre le déroulement de la démarche, les résident.es créent et alimentent un site/blog dédié au projet et peuvent produire une courte vidéo présentant leurs réflexions et leurs réalisations. Ces supports permettent ensuite le partage et la diffusion de l'expérience auprès d'un large public.

Depuis 2022, Territoires pionniers fait évoluer ses résidences en explorant des bassins versants, ou des thématiques telles que le réemploi ou l'architecture de la Reconstruction.

une résidence autour du réemploi dans le bâtiment



Club Réemploi Bâtiment Normandie | Visite de la plateforme de réemploi des Bâtimeurs au Petit-Quevilly (Seine- Maritime)

“ En France, les activités de construction, de réhabilitation et de démolition produisent 73% des déchets, soit 260 millions de tonnes par an *. (...) Le réemploi est une alternative à l'extraction de matière première et à l'enfouissement de déchets. Il permet de limiter les temps de transport et de favoriser une meilleure répartition de la valeur ajoutée d'un chantier. Il s'agit à l'inverse du recyclage, de travailler avec des matériaux de seconde vie sans leur faire subir une transformation trop importante. Garder l'intégrité de leur forme pour garder leur mémoire comme trace de l'histoire. ”

bellastock.com

* Futuribles, note de cadrage « Economie Circulaire, le BTP doit faire sa révolution », septembre 2014

le réemploi dans le bâtiment en Normandie, une filière en structuration

Lancé en 2019, le club « Réemploi Bâtiment Normandie » rassemble aujourd'hui 66 membres mobilisés pour questionner les pratiques de la déconstruction et favoriser le réemploi des déchets et matériaux du bâtiment, encourager la maîtrise d'ouvrage à appliquer des clauses et prescriptions « déchets/ressources/valorisation » dans les Cahiers des clauses techniques particulières (CCTP), réunir les acteurs normands pour aller au-delà des premières expérimentations... Cette initiative s'inscrit à la fois dans la dynamique du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et dans la stratégie pour une économie circulaire en Normandie.

Aujourd'hui avec l'entrée en vigueur de la Responsabilité Élargie du Producteur (2023), il s'agit de réduire les dépôts sauvages de déchets du

bâtiment, et d'intensifier la reprise sans frais des déchets avec la densification du maillage des points de collecte. Parallèlement au recyclage bientôt géré par des éco-organismes d'envergure nationale, le réemploi des matériaux propose une réponse locale à la gestion des déchets, bien plus économe en énergie et en carbone, dont les territoires doivent s'emparer.

Territoires pionniers valorise cette filière en cours de structuration depuis sa création, notamment dans le cadre de Chantiers communs. Aujourd'hui elle souhaite soutenir son développement en proposant une résidence d'architecture dont les travaux permettront de nourrir les réflexions, d'accompagner et d'expérimenter ces nouvelles pratiques depuis le terrain.

neci.normandie.fr/clubs/le-reemploi-dans-le-batiment

Pôle ESS du Pays de Falaise | utilisation du réemploi dans la réhabilitation d'une friche commerciale par les architectes Benjamin Le Roux et Dauchez Architectes, avec le Plateau Circulaire à Falaise (Calvados) - photo : Dauchez Architectes



le Plateau Circulaire, plateforme de réemploi

En 2017, l'aventure démarre sur le chantier expérimental de la Grande Halle de Colombelles autour du lot réemploi, imaginé par Encore Heureux et Albert & Compagnie, maîtres d'œuvre du projet. Cette première expérience portée par le Wip, impose comme une nécessité la création d'une plateforme physique dédiée au réemploi en Normandie permettant de massifier son usage. L'expérimentation se poursuit de 2019 à 2021 et aboutit à l'étude de faisabilité d'une plateforme de réemploi et à la définition de son modèle économique.

Créé en 2021, le Plateau Circulaire est une entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS) apportant des solutions dans l'intégration de matériaux de réemploi pour les actrices et acteurs de la construction. Il dispose d'une plateforme logistique située à Grentheville dans l'agglomération caennaise, et accompagne des projets, dans tout l'Ouest de la France et l'Île-de-France. Il met à disposition des matériaux de réemploi, remis à neuf et prêts à l'emploi, ainsi que son savoir-faire technique et logistique pour accompagner les chantiers.

Dès sa création, le Plateau circulaire a été pensé et organisé comme un outil territorial. Un à un les freins techniques au réemploi ont été levés par l'équipe afin de proposer un outil opérationnel à destination des maîtres d'ouvrage publics, collectivités et bailleurs, comme privés. Cependant un dernier rempart reste à franchir pour véritablement engager le territoire dans une pratique effective du réemploi : le frein culturel.

plateaucirculaire.fr

vers une architecture locale et circulaire

En s'appuyant sur les réflexions et actions menées par les membres du club « Réemploi Bâtiment Normandie » depuis plusieurs années dans la région et, plus localement, par le Plateau Circulaire, Territoires pionniers souhaite participer à créer les conditions d'une « architecture en circuit court ». Il s'agit d'ouvrir avec cette résidence un espace de recherche-action, et d'accompagner ainsi avec un volet culturel la mise en œuvre de l'économie circulaire dans le bâtiment, plus précisément du réemploi comme réponse à la réduction des déchets dans ce secteur.

Aussi en collaboration avec les actrices et acteurs normands du réemploi, Territoires pionniers souhaite accueillir une équipe de professionnel·les qui aura pour objectifs de **révéler les potentiels de ce territoire tant au niveau des gisements de matières que du réseau local des actrices et d'acteurs, de les questionner en vue du développement d'une filière locale de réemploi à l'échelle d'un bassin de vie.**

Avec leur démarche, les résident.es ouvriront un espace propice à l'appropriation créative et collective des imaginaires et enjeux liés au réemploi des matériaux dans la construction. Les expérimentations menées durant la résidence associeront différents partenaires locaux, et pourront contribuer à initier des transformations écologiques et sociales dans certains espaces identifiés comme à fort potentiel.

Cette résidence a pour ambition d'aider à **ouvrir les imaginaires et à soutenir des pratiques nouvelles autour du réemploi dans le bâtiment** en direction de tous types de maîtres d'ouvrage, publics comme privés, et maîtres d'œuvre mais aussi les étudiant·es, actrices et acteurs économiques ou associatifs, comme les particuliers.

Enfin, durant la saison 2023-2024, Territoires pionniers mettra en œuvre dans son propre local associatif, situé au rez-de-chaussée d'un immeuble des Quatrans, patrimoine issu de la Reconstruction, un chantier démonstratif de rénovation en réemploi en collaboration avec le Plateau Circulaire, une occasion supplémentaire pour explorer ce sujet avec une résidence dédiée.

La composition du binôme

L'appel à candidature est ouvert aux architectes et aux diplômé-es d'État en architecture.

L'architecte, mandataire du groupement, sera accompagné-e d'un-e autre professionnel-le ayant de préférence des compétences liées (architecte, designer, ingénieur...) pour former ainsi un binôme.

Le calendrier

Date limite de candidature : **mercredi 5 juillet 2023**

Jury sur entretien avec les équipes présélectionnées : **jeudi 20 juillet 2023** (sous réserve).

Déroulement : 6 semaines de résidence décomposées en plusieurs sessions réparties **de septembre à décembre 2023**

Le calendrier proposé par les résident-es devra être validé par le Plateau Circulaire et Territoires pionniers.

Les moyens mis en oeuvre

Indemnité de résidence : 10 000 euros TTC

Elle sera versée sur facture ou note d'honoraires à l'architecte, mandataire. Elle ne comprend pas les frais de déplacement.

Budget de production : montant limité alloué uniquement sur justificatifs, avec l'accord préalable de Territoires pionniers, pour la réalisation d'outils et supports dans le cadre exclusif de la résidence.

Le réemploi, les ressources et moyens disponibles localement seront privilégiés.

Locaux et hébergement : Territoires pionniers et le Plateau Circulaire proposent un espace de travail équipé (internet, accès photocopieur...) et prennent en charge les frais d'hébergement.

Les partenaires de la résidence

Cette résidence du Laboratoire des territoires est menée par Territoires pionniers | Maison de l'architecture - Normandie avec le soutien de la direction régionale des affaires culturelles de Normandie et la Région Normandie, en collaboration avec l'Ordre des architectes de Normandie, le club Réemploi Bâtiment Normandie, Les Chantiers de Demain et le Plateau Circulaire.



Chantiers communs | mars 2023 -
Chantier participatif avec l'architecte
Frédéric Denise, l'équipe du Hangar Zéro
et la plateforme Permac au Havre (Seine
Maritime)

photo : Le Hangar Zéro

Le Plateau Circulaire | un projet issu
de la construction de la Grande Halle à
Colombelles (Calvados)

photo : Le Plateau Circulaire





appel à candidature laboratoire des territoires

résidence d'architecture 2023 | réemploi

le dossier de candidature

Le dossier de candidature complet doit être envoyé à Territoires pionniers sous deux formats :

- en version numérique (5 Mo max) par mail à : contact@territoirespionniers.fr
et

- en version papier (cachet de la poste faisant foi) par courrier à :

LABORATOIRE DES TERRITOIRES 2023

Territoires pionniers | Maison de l'architecture - Normandie

22 place Jean Ietellier - Les Quatrans

14000 Caen

Date limite d'envoi des dossiers :

mercredi 5 juillet 2023

La prise en compte de votre candidature vous sera confirmée par mail lors de la réception. Les dossiers incomplets, ne respectant pas les consignes ou reçus hors délai ne seront pas pris en compte.

Le dossier de candidature comprend :

- une note d'intention précisant l'intérêt pour le travail en résidence dans le cadre spécifique du Laboratoire des territoires (A4 recto-verso),
- un CV pour chaque membre du binôme,
- la copie du diplôme d'architecte (pour les candidats non inscrits à l'Ordre des Architectes),
- un dossier de références du binôme,
- une photo du binôme (en haute définition avec les crédits photographiques). Celle-ci pourra être utilisée par Territoires pionniers pour communiquer,
- la fiche de candidature complétée, datée et signée.

les modalités de sélection

Un jury de professionnel·les se réunira courant juillet pour présélectionner de 2 à 4 dossiers.

Les équipes présélectionnées seront convoquées en juillet 2023 pour un entretien avec le jury.

Les résultats seront annoncés par mail aux candidat·es.

Le jury sera sensible à :

- la qualité et la pertinence des références proposées (projets, réalisations, projets de recherche, d'étude),
- l'intérêt pour les démarches expérimentales, la pédagogie et la communication,
- la capacité à mettre en oeuvre des démarches intégrant les enjeux écologiques, sociaux et culturels du milieu d'intervention tout au long de l'élaboration du projet,
- la capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations et à les intégrer au projet,
- la capacité à écoconcevoir et à fabriquer du mobilier, des installations, des micro-architectures, à intégrer une démarche d'économie circulaire,
- la capacité à travailler en équipe de façon transversale, la complémentarité des membres de l'équipe,
- la qualité graphique et rédactionnelle de présentation des contenus.

fiche de candidature

résidence 2023 | réemploi

présentation de l'architecte ou diplômé-e en architecture, mandataire de la résidence

Nom : Prénom :

Adresse complète :

.....

Tél: SIRET :

E-mail:

Site internet :

Date d'obtention du diplôme d'architecte :

École d'architecture :

accompagné-e de

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse complète :

.....

Tél : SIRET :

E-mail :

Site internet :

si architecte ou diplômé-e d'une école d'architecture

Date d'obtention du diplôme d'architecte :

École d'architecture :

Je, soussigné-e..... (nom, prénom du mandataire), architecte ou
diplômé-e en architecture*, m'engage à donner une suite favorable à ma candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à, le.....

(signature)